

Flash Economie

2 juillet 2020 - 786

Peut-on respecter en Europe les accords climatiques sans faire baisser le niveau de vie ?

L'Europe s'est engagée à réduire de 50% d'ici 2030 et 100% d'ici 2050 les émissions nettes de CO₂, par rapport au niveau de 1990.

La question centrale est de savoir si cela est possible en conservant la même trajectoire de croissance à long terme.

Nous regardons :

- l'efficacité énergétique (ratio consommation d'énergie / PIB) ;
- le poids des énergies fossiles dans le total de l'énergie ;
- le niveau d'investissement en énergies renouvelables.

Nous nous demandons quelles évolutions peuvent éviter de devoir faire baisser le PIB pour respecter les objectifs climatiques, et si ces évolutions sont vraisemblables.

Si on extrapole les évolutions récentes de l'efficacité énergétique et de la hausse du poids des énergies fossiles dans le total de l'énergie, on parvient à une baisse de 36% des émissions de CO₂ en 2030 par rapport à 1990 et de 64% en 2050. Même un doublement de l'investissement en énergies renouvelables ne suffit pas à atteindre les objectifs.

Patrick Artus
Tel. (33 1) 58 55 15 00
patrick.artus@natixis.com
 [@PatrickArtus](https://twitter.com/PatrickArtus)

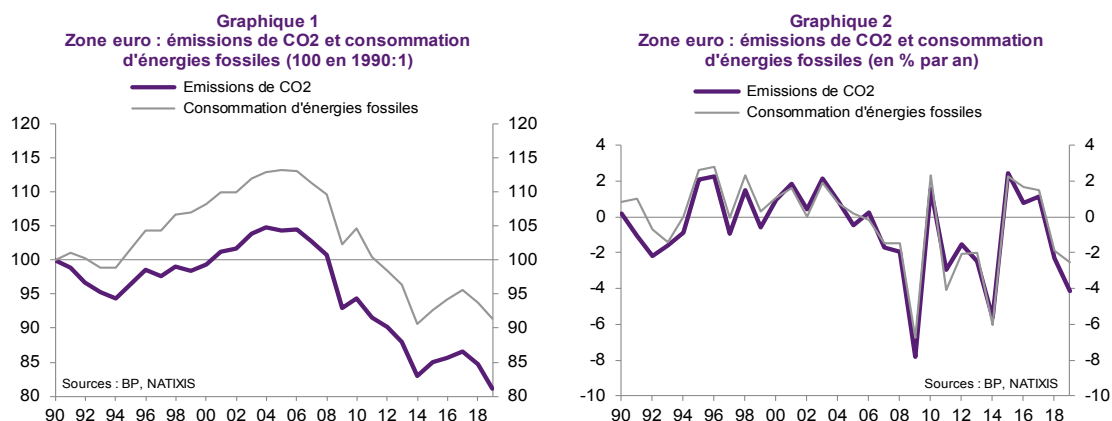
www.research.natixis.com

Les engagements climatiques de l'Europe

Nous regardons **le cas de la zone euro**.

L'objectif climatique est de réduire de 50% le niveau des émissions nettes de CO₂ en 2030 par rapport au niveau de 1990 et de 100% en 2050.

Le **graphique 1** montre que, de 2019 à 2030, ceci implique une **baisse de 40%** des émissions de CO₂ et donc de la consommation d'énergies fossiles (**graphique 2**), puis une disparition de ces émissions entre 2030 et 2050.

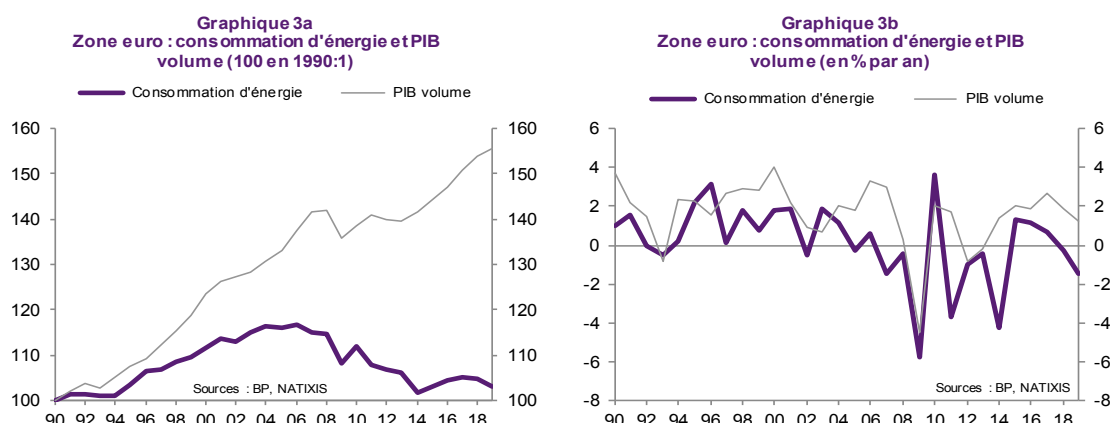


Cette évolution est-elle possible sans recul du revenu, du PIB ?

Quelques évolutions importantes

1. L'efficacité énergétique

Les **graphiques 3a/b** montrent la **consommation d'énergie et le PIB en volume de la zone euro**.

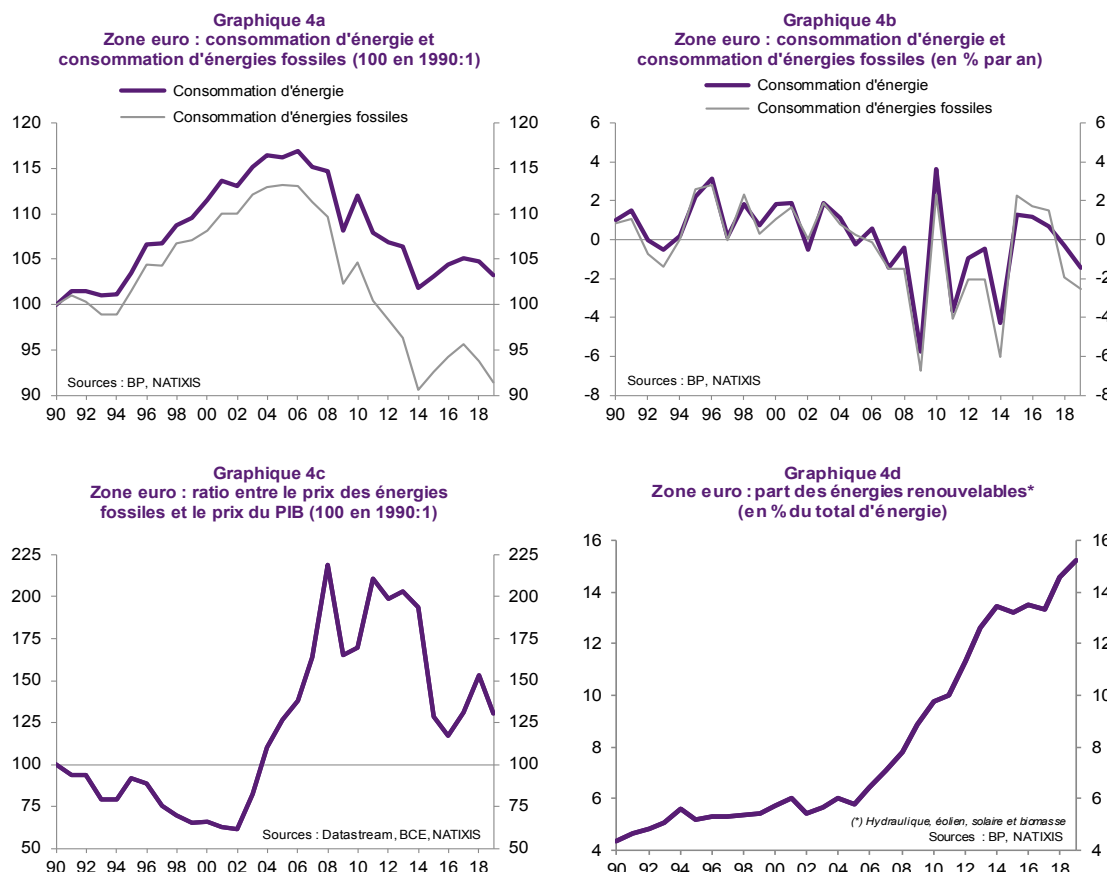


On voit que **la tendance de l'efficacité énergétique** dans la zone euro est, dans la période récente **que la consommation d'énergie augmente de 2,5 points par an de moins que le PIB**.

2. La part des énergies fossiles et des énergies renouvelables

Les **graphiques 4a/b** montrent l'évolution de la **consommation d'énergies fossiles** par rapport à celle de l'ensemble de l'énergie.

Le **graphique 4c** montre le **prix relatif des énergies fossiles** ; le **graphique 4d** montre la **part des énergies renouvelables** (hydraulique, solaire, éolien, biomasse) dans le total de l'énergie.

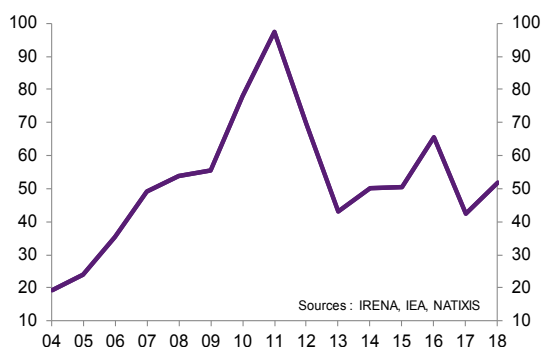


La tendance est que la **consommation d'énergies fossiles** n'augmente que de 0,5 point de moins par an que la consommation totale d'énergie malgré une hausse en 30 ans de 30% du prix relatif des énergies fossiles. Ceci correspond à une **hausse du poids des renouvelables dans le total de l'énergie en hausse de 0,7 point par an**.

3. Le niveau d'investissement en énergies renouvelables

Le **graphique 5** montre le **niveau d'investissement de la zone euro en énergies renouvelables**.

Graphique 5
Europe : investissement dans les énergies renouvelables (Md €)



On voit qu'il stagne depuis 2012.

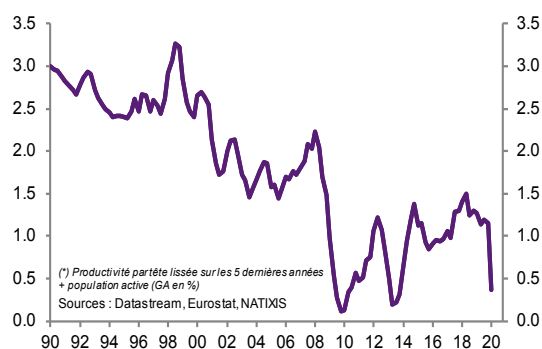
Synthèse : peut-on espérer respecter les objectifs climatiques européens sans baisse du revenu (du PIB) ?

Si on extrapole les tendances récentes de l'efficacité énergétique et de la consommation d'énergie fossile dans la zone euro, pour une **croissance du PIB égale à la croissance potentielle (graphique 6)**, on trouve que les émissions de CO₂ de la zone euro seront :

- en 2030 36% plus basses qu'en 1990 ;
- en 2050 64% plus basses qu'en 1990,

c'est-à-dire **loin des objectifs de - 50% en 2030 et - 100% en 2050**.

Graphique 6
Zone euro : croissance potentielle* (volume)



Si on double l'augmentation tendancielle annuelle du poids des renouvelables dans l'énergie totale, avec un grand effort d'investissement, on parvient à - 42% en 2030 et - 79% en 2050 pour les émissions de CO₂.

Ceci montre **que même un grand effort d'investissement dans les renouvelables ne suffit pas**.